

Synthèse Égalité femmes-hommes

Des inégalités persistantes à La Réunion

Parmi les 863 100 habitantes et habitants de La Réunion en 2020, 52 % sont des femmes. Alors que les moins de 20 ans sont un peu plus souvent des hommes, les femmes sont surreprésentées ensuite. En particulier, les filles sont aussi nombreuses que les garçons à quitter l'île pour poursuivre leurs études, mais elles sont de retour plus rapidement. En raison d'une espérance de vie plus élevée que celle des hommes, elles sont aussi plus présentes parmi les gramounes de 75 ans ou plus (61 % contre 39 %).

Les femmes résidant à La Réunion ont davantage d'enfants que celles vivant dans l'Hexagone (2,4 enfants par femme contre 1,8 en France). Les naissances sont notamment trois fois plus fréquentes avant 25 ans à La Réunion. Néanmoins, comme ailleurs, l'âge moyen des mères à l'accouchement augmente : de 28 ans en 2000 à 29,1 ans en 2020 à La Réunion. Les hommes sont aussi pères de plus en plus tard : de 30,8 à 32,4 ans à La Réunion.

Vivre avec son ou ses enfants est plus fréquent pour les femmes que pour les hommes. En effet, à La Réunion encore plus qu'ailleurs la monoparentalité concerne essentiellement les femmes. En 2020, dans la région, plus d'un quart des femmes de 25 à 49 ans élèvent seules un ou plusieurs de leurs enfants. À ces âges, les femmes vivent rarement seules, encore plus rarement que les hommes. Pourtant, les jeunes femmes quittent le domicile parental bien plus tôt que les jeunes hommes à La Réunion. Mais elles partent majoritairement au moment d'une mise en couple ou d'une naissance. Vivre avec un conjoint ou un enfant est ainsi nettement plus fréquent pour les jeunes femmes. Entre 25 et 29 ans, c'est le cas de 64 % des femmes, contre 36 % des hommes.

Après 65 ans, la situation s'inverse : les femmes vivent plus souvent seules car elles sont davantage touchées par le veuvage. Ainsi, à La Réunion, 31 % des femmes de 65 à 74 ans vivent seules dans leur logement, et 42 % de celles de 85 à 94 ans, alors que seuls 20 % des hommes de ces âges sont dans ce cas. Au niveau national, la part de femmes vivant seules est plus élevée, alors même que l'hébergement en institution y est plus répandu. En effet, sur l'île, les enfants cohabitent bien plus souvent avec leur mère âgée.

À l'horizon 2050, le vieillissement de la population de La Réunion serait prononcé. Le nombre de gramounes de 75 ans ou plus triplerait pour atteindre 124 000. Cette forte hausse du quatrième âge soulève de nombreux défis pour répondre aux besoins liés à la perte d'autonomie. Les femmes sont davantage concernées que les hommes. En effet, à La Réunion comme ailleurs, elles vivent plus longtemps, mais elles déclarent aussi avoir une moins bonne santé que les hommes à âge comparable. Entre 75 à 84 ans, 43 % des Réunionnaises vivant à domicile ont des limitations physiques (se déplacer, monter un escalier, se servir de ses bras ou de ses mains), sensorielles (voir, entendre), ou cognitives (comprendre, se concentrer, prendre des décisions de la vie quotidienne), contre 34 % des Réunionnais du même âge. À âge égal, elles se disent aussi davantage concernées par certaines maladies chroniques, du fait notamment de problèmes plus prononcés de surpoids. L'obésité affecte davantage les Réunionnaises que les Réunionnais (20 % des femmes de 15 ans ou plus contre 12 % des hommes du même âge) alors que dans l'Hexagone, femmes et hommes sont également touchés (14 %). L'obésité constitue un problème majeur de santé publique. Elle prédispose en effet à d'autres maladies chroniques. En particulier, 47 % des femmes se plaignent de rhumatismes ou de maux de dos, contre 40 % des hommes.

Pauvreté et mauvais état de santé étant très liés, la moins bonne santé des femmes à âge égal peut aussi s'expliquer par l'exposition accrue des femmes à la pauvreté. En particulier, les mères qui élèvent seules leurs enfants sont les plus exposées. Ainsi, 57 % d'entre elles vivent sous le seuil de pauvreté, contre 36 % de la population réunionnaise.

Les Réunionnaises subissent davantage qu'ailleurs des violences au sein du couple, émanant de leur conjoint ou ex-conjoint : en 2022, le taux de femmes victimes de violences conjugales enregistrées par la police et la gendarmerie nationales pour 1 000 habitantes âgées de 15 à 64 ans est de 13 ‰ à La Réunion, contre 10 ‰ en moyenne au niveau national. La Réunion est le 5^e département français au taux de victimes enregistrées le plus élevé après la Seine-Saint-Denis, la Guyane, le Pas-de-Calais et le Nord. Ces violences accrues pourraient être liées à une dépendance économique des femmes vis-à-vis des hommes probablement plus importante dans ces territoires parmi les plus pauvres de France.

Entre 15 et 64 ans, selon les données du recensement de la population, seules 43 % des femmes se déclarent en emploi, contre 51 % des hommes. De plus, les femmes travaillent nettement plus souvent à temps partiel que les hommes. Avec l'arrivée des enfants, ce sont elles qui réduisent leur temps de travail, arrêtent de travailler ou limitent leur recherche d'emploi. Alors que la situation sur le marché du travail est proche pour les femmes et les hommes sans enfant, seules 4 mères sur dix travaillent à temps plein pour 7 pères sur dix parmi les parents d'un ou deux enfants. À partir de 3 enfants, 2 mères sur dix travaillent à temps plein pour 6 pères sur dix.

En plus d'un temps de travail réduit, les femmes perçoivent un salaire inférieur à celui des hommes. En équivalent temps plein, les femmes travaillant dans la région, secteurs privé et public confondus, perçoivent en moyenne 2 070 € par mois en 2021, contre 2 210 € pour les hommes, soit 7 % de plus. Pourtant les Réunionnaises en emploi sont presque aussi souvent cadres que les hommes et elles ont bien plus souvent des professions dites « intermédiaires ». Mais à catégorie socio-professionnelle identique, et à temps de travail équivalent, elles perçoivent des salaires inférieurs à ceux des hommes, l'écart le plus important étant pour les cadres (+18 %). Ces écarts de salaire à position professionnelle équivalente s'expliquent notamment par des postes à responsabilité plus souvent occupés par les hommes : l'accès des femmes cadres aux postes de direction reste plus rare par exemple. Les rémunérations sont aussi plus faibles dans les métiers où les femmes sont majoritaires. À La Réunion, 8 % des femmes en emploi sont agentes d'entretien et 7 % aides à domicile ou aides ménagères par exemple, soit deux métiers peu rémunérateurs. Ces spécialisations genrées dans le monde du travail s'observent dès l'orientation scolaire. À la rentrée 2020, dans la série sanitaire et sociale en terminale technologique, 8 élèves sur 10 sont des filles. Elles sont même 9 sur 10 dans les spécialités sanitaires et sociales des lycées professionnels.

L'élévation du niveau de diplôme a été nettement plus forte pour les femmes à La Réunion. En 2020, la part des femmes diplômées du supérieur est plus élevée que celle des hommes, et l'écart se creuse au fil des générations. Néanmoins, femmes comme hommes continuent à faire des études moins longues dans la région qu'au niveau national. En particulier, les jeunes femmes comme les jeunes hommes peu ou pas diplômées restent plus nombreux. Cette population est en grande difficulté d'insertion professionnelle, notamment les jeunes femmes. En 2020, 18 % des femmes âgées de 25 à 34 ans ayant au mieux un brevet des collèges déclarent occuper un emploi contre 38 % des hommes du même âge. Ces parts sont plus élevées en France (respectivement 38 % et 60 %).